



République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du jeudi 07 juillet 2016

Date de la convocation :

01/07/2016

L'an deux mille seize et le sept juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.

Membres en exercice :

15

Présents :

12

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Louis BREMOND, Sandra CAMPIONE, José CHARROUX, Marie-Claude CLAEYS, Paul LOMBARD, Cathie MAZZOLINI, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :

13

Secrétaire de séance:

Louis BREMOND

Représentés :

Madame Stéphanie GIOVANNONI par Monsieur Joanny BOUNOUS

Absents :

Christian BOURRELLY, Cyrille PRACHE

DE 2016 041

Objet: Commande de défibrillateur

Monsieur le Maire fait part du travail de la Communauté de Communes pour l'achat de défibrillateurs à destination de ses communes membres.

Pour information, après consultation, un comparatif de devis a été envoyé.

Le modèle retenu, recommandé par le SDIS 04, est le suivant :

Modèle HEARSTSINE Samaritan Pad fourni par DAJC Sécurité Instruments.

Coût : 863.00€ ht

Coffret extérieur : 199.00€ ht

Maintenance annuelle : 149.00€

Afin de finaliser et passer commande, il convient de passer une convention constitutive d'un groupement de commandes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'acquisition d'un défibrillateur pour la commune de Banon
- **ACCEPTE** les termes de la convention constitutive d'un groupement de commandes proposée par la Communauté de Communes du Pays de Banon.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

Pour le Maire empêché
L'Adjoint

